



Quimper, le 24 juin 2005

## **MBO Groupe SICAMOB**

**761 éleveurs obtiennent intégralement gain de cause  
pour un montant global de 650 000 €**

LL/YB/06.05/221

A l'initiative de la FDSEA du Finistère, 761 éleveurs bretons avaient engagé une procédure à l'encontre de la banque de la société MBO - Groupe SICAMOB, dans le cadre de la mise en liquidation judiciaire de cette société.

Les chèques de ces éleveurs avaient été rejetés par la banque peu de temps avant la mise en liquidation judiciaire de la société MBO Groupe SICAMOB le 5 septembre 2003.

Le Tribunal de Grande Instance de Brest vient de condamner la banque à rembourser ces sommes.

La décision étant assortie d'une exécution provisoire, la banque devra payer les éleveurs, même si elle décide de faire appel. Les paiements devraient donc intervenir rapidement.

Grâce à l'initiative, l'action et la compétence conjuguées de la FDSEA et de l'Association Juridique et Fiscale du Finistère, c'est un montant global de 650 000 € qui sera reversé aux 761 éleveurs concernés.

## **COMMUNIQUE**

**Contact presse** : Laurent LIEVRE

☎ 06 08 05 56 09

**Destinataires :**

Journalistes de la presse agricole